

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 octobre 2008

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 1966

présenté par

M. Geoffroy, M. Gest, M. Grosdidier, M. Grouard,  
Mme Hostalier, M. Morel-A-L'Huissier et M. Pancher-----  
**ARTICLE 46**

À l'alinéa 5, après le mot :

« consacrés »,

insérer les mots :

« à l'environnement et ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement a pour objet de faire de l'environnement un thème à part entière des formations destinées au personnel des entreprises.